

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Nom de produit : Star Brite Spider Away
Code de produit : 95022
Utilisation : Entretien bateau.
Adresse : Star brite Europe Inc.
30 rue F. Genin
69005 Lyon, France
Téléphone : +33-472-570 133
Télécopie : +33-472-57 04 93
E-mail : jp.kitzinger@starbrite-europe.com
Website : www.starbrite-europe.com
Fabricant : Star brite Distributing, Inc.
4041 S.W. 47 Avenue
Ft. Lauderdale, FL 33314, Etats-Unis d'Amérique
Téléphone : +1-954-587-6280

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE:
Téléphone : +33-472-57 01 33 (Heures de bureau seulement)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : N'est pas classifié selon les directives de CE.
Risques pour la santé : Peu de danger à l'utilisation industrielle ou commerciale. Peut déclencher une réaction allergique.
Risques physiques/chimiques : N'est pas classifié selon les directives de CE.
Risques pour l'environnement : N'est pas classifié selon les directives de CE.
Autres informations : Conserver hors de la portée des enfants.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de produit : Préparation.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro CE	Symboles	Phrases R
Acide acétique	5 - 10	64-19-7	200-580-7	C	10-35
Menthe poivrée, extraits	0,1 - 1	84082-70-2	282-015-4	Xi, N	38-43-51/53

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase R mentionnée. Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

4 PREMIERS SECOURS

Effets et symptômes

Inhalation : Peut provoquer des irritations aux voies respiratoires et peut provoquer de la toux.
Contact cutané : Peut déclencher une réaction allergique. Peut provoquer rougeurs et une peau sèche.
Contact oculaire : Peut provoquer piqueurs des yeux et rougeurs.
Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

Premiers secours

Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

- Contact cutané : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau et du savon. En cas d'irritation s'élève, consulter un médecin.
- Contact oculaire : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire au maximum 1 verre d'eau. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
Moyens d'extinction

- Appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse Produit chimique sec. Eau bouillard.
- Non appropriés : Inconnu.

Risques d'exposition particuliers : Inconnu.

Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète.

Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu Porter des chaussures avec semelles antidérapantes Voir également la rubrique 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines. Déversements importants: Endiguer.

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable ou par d'autre matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau et de savon.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Stockage : Conserver dans un endroit frais (< 35°), sec et bien ventilé.

Matériaux d'emballages appropriés : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.

Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique	Pays	VME 8 heures	VLE 15 min	Observations
Acetic acid	FR		25	-
Acetic acid	EC	25		-

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

- Protection individuelle : Pendant un usage momentané, il n'est pas nécessaire d'utiliser des vêtements de protection spéciaux. En cas d'exposition excessive porter de vêtement de sécurité appropriés, de combinaison ou de costume, et des bottines de sécurité identique.
Indication du temps de perméabilité: inconnu ()
- Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante.
- Protection des mains : Pendant un usage normal, il n'est pas nécessaire d'utiliser des gants spéciaux. En cas de contact répété ou prolongé et en cas d'exposition excessive, porter des gants appropriés.
Indication du temps de perméabilité: inconnu ()
- Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique : Liquide
Couleur : Incolore
Odeur : Caractéristique
pH : 3
Hydrosolubilité : Soluble
Liposolubilité : Inconnu.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Inconnu.
Point d'éclair : Non applicable. (PMcc)
Température d'auto-inflammabilité : Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition : 100 °C
Point/intervalle de congélation : 0 °C
Limites d'explosion dans l'air : Inconnu.
Propriété d'oxydation : Non applicable.
Décomposition thermique : Non applicable.
Viscosité (20°C) : Inconnu.
Viscosité (40°C) : Inconnu.
Pression de vapeur (20°C) : Inconnu.
Masse volumique (20°C) : 1,0 g/ml
Taux d'évaporation : < 1 (Acétate de n-butyle = 1)

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité : Stable sous des conditions normales.
Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.
Matières à éviter : Aucune recommandation spécifique.
Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES *

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

- Inhalation : Peut provoquer des irritations aux voies respiratoires et peut provoquer de la toux.
Contact cutané : Irritation légère possible. Peut déclencher une réaction allergique.
Contact oculaire : Irritation légère possible.
Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

Informations toxicologiques:

Nom chimique	Attribut		Animaux d'expérience	Méthode
Menthe poivrée, extraits	DL50 (orale) Sensibilisation cutanée	4400 (mg/kg)	Rat -----	

	Mutagénicité	Non sensibilisant Non mutagène		
--	--------------	-----------------------------------	--	--

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques

- Ecotoxicité : Information spécifique non connu. Non classifié comme dangereux pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Mobilité : Si le produit pénètre dans le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer la nappe phréatique.
- Persistance et dégradabilité : Information spécifique non connu.
- Bioaccumulation : Information spécifique non connu.
- Teneur en COV (CE) : 0 g/l
- Teneur en COV (La Suisse) : Non applicable. (< 3)

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Résidus de produit : Le récipient vide ne peut pas être traité comme un déchet normal. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets chimiques. Éliminer ce produit dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.
- Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. Réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- UN Numéro : Aucun.
- Nom d'expédition : Non régularisé.
- ADR / RID (Terre-Chemin / Chemin de fer)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' ADR/RID.
- IMDG (Mer)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IMDG.
- IATA (Air)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IATA.
- Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer.

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

- Régulations CE : Directive 67/548/CEE (substances), 99/45/CE (préparations) et autres réglementations en vigueur.
: Ce produit n'est pas classifié selon les directives de CE en vigueur.
- Symbole de danger : Aucun.
- Phrases R et S : Aucun.
- Autres informations : L'étiquette doit porter l'indication suivante: Contient: Mentha piperita oil. Peut déclencher une réaction allergique.

16 AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (CE) 1907/2006 datée du 8 décembre 2006 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. C'est l'obligation de l'utilisateur pour utiliser ce produit sûreté et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à de l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.

Les informations modifiées ou renouvelées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Explication des phrases R de la rubrique 3 :

R10	Inflammable.
R35	Provoque de graves brûlures.
R38	Irritant pour la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Histoire

Date de la première publication : 05-12-2008